

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conform au règlement 1907/2006 (REACH)

Date d'édition: 04-11-2015

DUO

Version 3

Date de la précédente édition : 21-03-2014 (remplacé en raison de la classification selon CLP)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Définition du produit : Mélange

Nom du produit : DUO

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hege Chimic System Murten AG

Hauptgasse 7

CH 3280 Morat/Murten

Tél. +41(0)26 6704222

Fax +41(0)26 6721059

E-mail:

chimic@bluewin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Zürich, numéro de téléphone 145

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon la directive 1272/2008/EG (CLP)

Eye Dam.1, H318

Dangers pour la santé humaine et pour l'environnement:

Pas d'informations complémentaires

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger**GHS05****Mention d'avertissement : Danger****Mentions de danger :**

Provoque des lésions oculaires graves.

Mentions de mise en garde : Porter des gants de protection: > 8 heures (temps avant transpercement):

Caoutchouc nitrile > 0.35 mm épaisseur. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage: Recommandé: lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alcools, C10-16, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium

2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

n.a.

3.2 Mélange

Déclaration des ingrédients selon EC-recommandation 89/542/EEG

Savon 5-15%

Agents tensioactifs anioniques <5%

Agents tensioactifs non ioniques <5%

Phosphonates <5%

Parfums, (R)-p Mentha-1,8-diène, Citronellol, Citral.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
DUO

Composants dangereux

Identifiants	Nom du produit	%	Classification selon 1272/2008 (CLP)
CAS no: 68585-34-2 EG no: 500-223-8	Alcools, C10-16, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	3-5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
CAS no: 69011-36-5 EG no: 500-241-6 REACH no: 01-2119976362-32	Isotridécanol, éthoxylé	2-3	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H

4. Premier secours**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation: Non applicable
Contact avec les yeux: Rincer les yeux à grande eau pendant 10 minutes au moins. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Rincer avec de l'eau.
Ingestion: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin .

4.2 Principeaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Non applicable.
Contact avec les yeux: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur, larmolement, rougeur
Contact avec la peau: Irritations légères
Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Le produit est incombustible. tous les moyens d'extinction sont utilisables.
Moyens d'extinction inappropriés: aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité: Le produit n'est pas réactif.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter les équipements de protection (voir section 8)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter les équipements de protection (voir section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, liant universel, sciure). Diluer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres sections : Voir aussi les sections 8 und 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
DUO

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Attendez les dispositions légales.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Le produit ne contient pas des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:	Si utilisé normalement non applicable
Protection des mains:	Le produit dégraisse la peau. Pendant le travail des gants de protection conforme à la norme EN 374 sont recommandés Matériaux recommandé (correspondant à une durée de perméation > 480 min): caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC).
Protection des yeux:	Utiliser une protection oculaire
Protection corporelle:	Si utilisé normalement non applicable.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	liquide
Couleur:	sans couleur
Odeur:	agréable
Valeur de seuil pour l'odeur:	non disponible
pH:	±11
Point d'ébullition (°C):	100° C.
Point de congélation :	<0°C
Point d'inflammation (°C):	néant
Auto-inflammation (°C):	le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion:	le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur (20°C):	non disponible
Densité de vapeur :	non disponible
Température de décomposition	non disponible
Propriétés d'oxydation:	le produit n'est pas oxydant
Densité (20°C.):	1,01 g/cm³
Viscosité (dynamique, 20°C.):	± 250 mPas
Solubilité dans l'eau:	entièrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non disponible

9.2 Autres informations

Teneur en COV : néant

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
DUO

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître

11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Isotridecanol, éthoxylé DL50: 500-2000 mg/kg (rat, oral)

11.2 Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves

Contact avec la peau:

Irritations légères

11.3 Autres informations

Sensibilisant:

Non classé

Cancérogénicité:

Non classé.

Mutagénicité:

Non classé.

Toxicité pour la reproduction:

Non classé.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** En général des acides peuvent être nuisible à l'environnement aquatique.**12.2 Persistance et dégradabilité**

Les agents tensioactifs sont plus de 90% dégradable selon les méthodes de tests législatives.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Faible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et PvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes d'élimination des déchets: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Les ordonnances suivantes doivent être respectées:

RS 814.600 Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD)

RS 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)

RS 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballage : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conform au règlement 1907/2006 (REACH)
DUO

14. Informations relatives au transport

14.1 <u>Numéro ONU :</u>	néant
14.2 <u>Nom d'expéditeur des Nations unies :</u>	non applicable
14.3 <u>Classe(s) de danger pour le transport :</u> Classe:	néant
14.4 <u>Groupe d'emballage:</u>	non applicable
14.5 <u>Dangers pour l'environnement:</u>	non
14.6 <u>Préconditions particulières à prendre par l'utilisateur</u> Code tunnel:	non applicable

15. Informations réglementaires**15.1** Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées et, en particulier:

RS 813.11	Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)
RS 814.318.142.1	Ordonnance sur la protection de l'air (OPair)
RS 814.018	Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)
RS 814.012	Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM)
RS 814.81	Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)
RS 822.115	Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5)
RS 822.115.2	Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes
RS 822.111.52	Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non terminé.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases H aux ingrédients nummés dans la section 3 :

Acute Tox. 4 (oral)	Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de notre connaissance mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel